

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

NB- 2158

AV

## Déclaration de Maladie : N° P19-0015774

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11585 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Malak BENAZZOUZ Date de naissance :

Adresse : 6ème étage Angle Rue 33 N 139 Casablanca

Tél. : 06 73 98 27 00 Total des frais engagés : 1512,40 Dhs Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr EL QADUMI Wafa  
Chirurgie Plastique  
Rénaractrice et Brûlés

Date de consultation : 15/01/2020

Nom et prénom du malade : Malak BENAZZOUZ Age : 16ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 17 FEV. 2020 Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : Malak BENAZZOUZ

AGENCE SIEGE RAM

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/07/2020				 <b>Dr. EL QADUMI Wafa</b> Chirurgie Plastique : Réparatrice et Brûlés

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
EL FIRDAOUS Jamila / Rue 14 N° 90 C.D. CASABLANCA	18/01/2020	B.M10	1512,40 DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODT.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
E	

#### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS  
EL FIDA MERS SULTAN  
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL  
EL FIDA MERS SULTAN  
HOPITAL MOHAMED BAOUAFI  
CASABLANCA

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المركز الاستشفائي لمساية  
الشارع مرسى السلطان  
مستشار محمد بن عباس  
الدكتور البيرقان

CASABLANCA LE : 15/01/2023

الدار البيضاء في

## ORDONNANCE

Dr EL QAOURI Wafa  
Chirurgie Plastique  
Réparatrice et Brûlés

Jell Malak Benazzouj

1) NFB, 3g.

2) Glycémie A jeun

3) urée, Crétat

4) GOT, GPT

5) cholestérol leurre, triglycéride

6) T3, T4, TSH

Dr EL QAOURI Wafa  
Chirurgie Plastique  
Réparatrice et Brûlés

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Domiciliation Bancaire : Banque populaire -Agence Oued Eddahab

Compte N° : 178 780 21 211 36 24 330 000 346

Identifiant commun de l'entreprise : 001660300000062

Patente : 57432824

INP : 093 000909

CNSS : 6418976

BIOCHIMIE

Jam

IMMUNOLOGIE

ca (04)

FACTURE N° : 200100371

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Mlle BEN AZZOZ Malak

CASABLANCA le 18-01-2020

## Récapitulatif des analyses

Patient	CN	Analyse	Val.	Clefs
	9105	Prélèvement sanguin	E25	E
	0106	Cholestérol total	B30	B
	0111	Créatinine	B30	B
	0118	Glycémie	B30	B
	0134	Triglycérides	B60	B
	0135	Urée	B30	B
	0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
	0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
	0161	T4 libre	B200	B
	0163	TSH	B250	B
	0165	T3L	B300	B
	0216	Numération formule	B80	B

Patient CN

9105

0106

Total des B : 1110

0118

0111

TOTAL DOSSIER : 1512.40 DH

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent douze dirhams quarante centimes.

Domestication

Compte

Identifiant

Patente

INP

CNSS

Clefs

0106

Total des B : 1110

0118

TOTAL DOSSIER : 1512.40 DH

0111

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent douze dirhams quarante centimes.

Domestication

Compte

Identifiant

Patente

INP

CNSS

Clefs

Laboratoire d'Analyses  
EL FIRDAOUS  
Jamila 7, Rue 14, N°90 C.D.  
CASABLANCA  
TEL: 0522 57 64 21 - Fax: 0522 55 33 42

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 – Fax : 0522 55 33 42

**Dr Souad EL HAIMER**

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

2001180035 – Mlle BEN AZZOUZ Malak

## BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun	0.95 5	g/l mmol/l	(0.70–1.10) (4–6)
Urée	0.13 2.17	g/l mmol/L	(0.15–0.50) (2.50–8.33)
Créatinine	8.30 73.4	mg/L μmol/L	(6.00–13.00) (53.0–114.9)
Transaminases GOT (ASAT)	25	UI/L	(0–45)
Transaminases TGP (ALAT)	29	UI/L	(0–49)
Cholestérol total	1.60 4.13	g/L mmol/L	(<2.00) (<5.16)
Triglycérides	1.17 1.33	g/L mmol/L	(<1.50) (<1.71)

## BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline (TSH)	2.390	UI/mL	(0.250–5.000)
Triiodothyronine libre (T3L)	2.47 3.78	pg/mL pmol/L	(1.50–4.10) (2.30–6.27)
Thyroxine libre (T4 libre)	10.770 14	pg/mL pmol/L	(9.000–19.000) (12–24)

Validé par : Dr. Souad EL HAIMER

LE LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS  
JAMILA 7, RUE 14, CITE DJEMAÂ 20450 CASABLANCA (04)  
TÉL : 0522 57 64 21 - FAX : 0522 55 33 42

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Date du prélèvement : 18-01-2020 à 09:13

Code patient : A200140006

Né(e) le : 04-11-2003 (16 ans)

Mlle BEN AZZOUZ Malak

Dossier N° : 2001180035

Prescripteur : Dr ELQAWMI WAFAA



## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME

(Sysmex XT-1800i)

Hématies	4.41	/mL	(4.00-5.00)
----------	------	-----	-------------

#### Lignée érythrocytaire

Hémoglobine	13.2	g/dL	(12.0-16.0)
Hématocrite	39.9	$\mu^3$	(36.0-48.0)
VGM	90.5	%	(80.0-96.0)
TCMH	30	pg	(27-32)
CCMH	33	%	(30-35)

#### Formule leucocytaire

Leucocytes	8 000	/mm <sup>3</sup>	(4 000-10 000)
Neutrophiles	64	%	soit 5 120 /mm <sup>3</sup> (2 000-7 500)
Eosinophiles	1	%	soit 80 /mm <sup>3</sup> (100-400)
Basophiles	0	%	soit 0 /mm <sup>3</sup> (0-100)
Lymphocytes	30	%	soit 2 400 /mm <sup>3</sup> (1 500-4 000)
Monocytes	5	%	soit 400 /mm <sup>3</sup> (200-800)

#### Numération plaquetttaire

Plaquettes	326 000	/mm <sup>3</sup>	(150 000-450 000)
------------	---------	------------------	-------------------

Validé par : Dr. Souad EL HAIMER

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS  
Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).  
Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42